

Questions posées par le Collectif Vélo Diois aux listes candidates	Réponses de la liste "Vivre ensemble" (Philippe Méjean)
1. Des personnes de votre liste se déplacent-elles à vélo quotidiennement ? Si oui, combien ?	Oui 2/3 de la liste
2. Selon vous, si vous ne deviez en choisir qu'un seul, quel est l'argument principal en faveur du vélo au quotidien ?	La santé et la tranquillité
3. D'après vous, combien de cyclistes en tous genres passent chaque jour au croisement Saint-Pierre ?	Entre 500 et 1000 (tout près de 1000 et en augmentation chaque année)
4. Pensez-vous que les cyclistes contribuent à l'économie locale ?	Oui. Accès au centre ville ; paniers plus modestes mais plus fréquents. Ils pourraient plus y contribuer avec des accès mieux sécurisés au centre-ville et la prolongation de la vélodrôme vers le Diois
5. Pensez-vous appliquer un principe de non-régression (effet cliquet) concernant la circulation des cyclistes à Die ?	Oui
6. Maintiendrez-vous le Comité Consultatif des Mobilités ?	Oui Commentaire : enrichi par représentants de la commission accessibilité et référents de quartiers
7. École Chabestan : allez-vous conserver le sens de circulation unique pour les voitures et une voie réservée pour les cyclistes au feu rouge aux heures d'entrée et de sortie ?	Oui Commentaire : autres améliorations d'accès et de stationnement cyclistes à penser lors de la rénovation globale du quartier.
8. École Chabestan : allez-vous étendre le parvis devant l'école pour le dédier aux piétons et cyclistes ?	Oui Commentaire : dans le cadre du plan de rénovation complet de l'école à penser globalement avant d'agir, sauf équipements sans regrets.
9. École Chabestan : allez-vous poursuivre le travail de couverture des garages à vélo de l'école ?	Oui
10. École Chabestan : souhaitez-vous poursuivre le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2(SRAV) ?	Oui
11. Allez-vous continuer à mettre en place des arceaux vélos ? Si oui combien ?	Oui Commentaire : à prioriser ensemble dans le cadre d'un budget que nous fixerons.
12. Allez-vous installer des parkings couverts pour les vélos ?	Oui Commentaire : offre globale à penser avec des modalités variées, à définir en lien à des consignes et à l'incitation à faire des locaux à vélos dans les immeubles du centre ville.
13. Allez-vous installer des consignes pour les vélos ?	Oui Commentaire : nombre et modalités variées à définir en lien aux abris et incitation à faire des locaux à vélos dans les immeubles du centre ville
14. Allez-vous mettre en place le schéma directeur des mobilités de la Ville de Die <u>route de Ponet</u> ?	Oui Commentaire : la voie verte est indispensable, sens unique ou double sens automobile à définir en concertation avec entreprises et voisinage.
15. Allez-vous mettre en place le schéma directeur des mobilités de la Ville de Die <u>route de Chamaloc</u> ?	Oui Commentaire : 2ème priorité de sécurisation à nos yeux avec la traversée est-ouest ; réalisation et modalités dépendront de la position du département, déterminante.
16. Allez-vous mener des opérations de communication pour inciter les gens à se déplacer à vélo ou à pied ?	Oui Commentaire : en proposant aussi des solutions à ceux qui ne peuvent pas et en incitant au respect mutuel sur les voies partagées.
17. Souhaitez-vous lutter contre le stationnement sauvage des voitures (porte saint pierre, écoles, parvis de la cathédrale...) ?	Oui Commentaire : police pour respect du stationnement

Questions posées par le Collectif Vélo Diois aux listes candidates	Réponses de la liste "Vivre ensemble" (Philippe Méjean)
18. Comptez-vous déployer une politique répressive à l'égard des cyclistes ?	Oui et Non Commentaire : un outil de la pacification du centre ville : respect du code de la route <u>pour tous les usagers</u> , sensibilisation et prévention, (verbalisation au besoin) dosées sur les différents usagers à la mesure des dangers qu'ils représentent. L'acceptabilité des vélos passe aussi par le respect des règles de la part des cyclistes.
19. <a href="#">Soutenez-vous la mise en place effective du schéma directeur d'infrastructures cyclables du Diois ?</a>	Oui et non Commentaire : dossier insatisfaisant sur certains tronçons, à remettre en discussion à la CCD pour forcer le Conseil Départemental à assouplir sa position.
20. Défendrez-vous le maintien de la subvention annuelle au Collectif Vélo Diois?	Oui
21. Double sens cyclable dans toute la zone de rencontre ?	Conserver et améliorer Commentaire : des potelets restent, sont dangereux et limitent les possibilités de croisement.
22. Interdiction des voitures rue de l'Armèlerie ?	Conserver Commentaire : l'accès riverains doit être facilité si besoin.
23. Interdiction des voitures rue Emile Laurens ?	Conserver et améliorer Commentaire : l'accès riverains doit être facilité si besoin.
24. Piste cyclable sur le viaduc ?	Conserver Commentaire : situation actuelle satisfaisante ; à faire évoluer à terme dans le contexte de la sécurisation de la traversée Est/ouest (mais tronçon non prioritaire)
25. Heures de circulation des voitures rue Camille Buffardel ?	Conserver Commentaire : principe à conserver ; modalités à simplifier (cf double statut de la rue)
26. Impasse voiture dans le chemin des Chanoines (accès Griotte) ?	Conserver
27. Impasse voiture route impériale ?	Conserver Commentaire : mettre en place rapidement un aménagement définitif réglementaire .
28. Écluses route du Col du Rousset ?	Conserver et améliorer Commentaire : une solution en site propre est souhaitable à terme. Encore trop de vitesse.
29. Écluses route de Romeyer ?	Conserver et améliorer Commentaire : une solution en site propre est souhaitable à terme. Encore trop de vitesse. Moins prioritaire que la route du col. Délais selon moyens.
30. Piste cyclable rue Auguste Simon/Maurice Faure ?	Améliorer Commentaire : voie verte prioritaire (traversée est-ouest). Passage des bus à limiter, à réorienter si possible via Auguste Barnaud et/ou modification de l'emplacement de l'arrêt
31. Bandes cyclables avenue Sadi Carnot (devant cité scolaire) puis boulevard Adolph Ferrier ?	Améliorer Commentaire : discontinuité majeure et zone de conflits. Solution à étudier en lien au circuit bus.
32. Chaucidou avenue de la Clairette puis montée de la gare ?	Commentaire : Aménagement non réglementaire au sens du code de la route et déconseillé par le CEREMA compte tenu du flux de véhicules. Cependant, solution pouvant être conservée quand la traversée sécurisée Est/ouest sera en place, avec un marquage au sol correctement entretenu et des contrôles de vitesse réguliers.